

TRANSFERT DE COMPÉTENCES VERS LA MÉTROPOLE :

UN SCANDALE DÉMOCRATIQUE, UNE FAUTE POLITIQUE !

Depuis plusieurs mois, nous posons la question du transfert de compétences vers la métropole. Et depuis plusieurs mois, le conseil départemental nous balade.

Dans la plus grande précipitation, ce matin, tous les agents des services de la prévention spécialisée, du Fonds d'Aide au Jeune et le FSL sont convoqués pour une réunion ce jour 15 décembre à 14 h 30. Les services seront fermés cet après-midi, au plus grand mépris de la continuité du service public. Dans la foulée, les agents ont été informés par mail de la liste des services transférés.

A aucun moment, SUD 31 n'a été associé au choix des trois compétences transférables malgré de nombreuses demandes.

Le conseil départemental s'est assis sur le dialogue social pour négocier secrètement avec la métropole.

Tous ces services pourraient rester au conseil départemental sur la base d'une convention. Cette hypothèse semble écartée, pourtant cela permettrait de conserver le FAJ, le FSL et la prévention spécialisée.

Nous nous opposons particulièrement au transfert de missions du social ce qui est le cas des trois transférées. Pour ne prendre qu'un exemple, le transfert de la mission prévention spécialisée brise la cohérence de l'intervention en matière de prévention et de protection de l'enfance. Il livre la prévention spécialisée à la métropole et sa politique réactionnaire en matière de prévention de la délinquance. Cela se rajoutera au fait que cette mission a été récemment intégrée et qu'elle va subir la suppression de 6 postes d'éducateurs au BP 2016.

Toulouse, le 15 décembre 2015